L'érection à Hazebrouck d'un monument à l'abbé Lemire

Réunie hier, la municipalité d'Hazebrouck a pris des dispositions immédiates pour lancer la souscription destinée à l'érection d'un Monument en mémoire de M. l'abbé Lemire. Une circulaire, qui sera envoyée au Président de la République, aux ministres, sénateurs, députés, etc., a été approuvée à l'unanimité. En voici les principaux passages :

« Le Conseil municipal d'Hazebrouck vient de prendre l'initiative d'une souscription en vue de l'érection d'un monument à la mémoire de M. l'abbé Lemire.

« Cette souscription doit être importante et aussi générale que possible.

» Importante, car elle devra assurer non seulement l'érection d'un monument, mais aussi et particulièrement donner satisfaction au désir exprimé par M. l'abbé Lemire lui-même dans son testament, où nous lisons :

« Que s'il est question d'une souscription « quelconque en souvenir de ce que j'ai pu « faire de bien, le montant en soit consacré « à accroître la fondation établie sur mon « ancienne propriété à Hazebrouck ».

» Ce projet mérite d'intéresser tous les amis de M. l'abbé Lemire ; ils trouveront dans cette participation le meilleur moyen de lui manifester leur sympathie. Tous voudrons souscrire largement pour achever l'œuvre commencée et qui portera le nom de « Fondation Abbé Jules Lemire ».

» Il faut aussi qu'elle soit générale. Si la souscription demande des dons importants pour réaliser son but, il est désirable qu'elle soit aussi l'occasion d'une grande manifestation de sympathie de la foule immense des admirateurs des œuvres sociales de l'abbé Lemire ».

Il est ensuite ajouté que la souscription est ouverte. Les dons peuvent être adressés ou remis dans les banques, aux journaux d'Hazebrouck : « Le Cri des Flandres », Grande-Rue de l'Eglise ; « L'Indicateur de la Région Flamande », rue du Rivage ou encore à la mairie d'Hazebrouck, ainsi qu'au trésorier du Comité, M. Eugène Lemire, Grande-Rue de l'Eglise, Hazebrouck.

A la fin de la réunion, le Bureau a été constitué comme suit : Président, M. Rocaes ; Vice-présidents, MM. Lenel et Fernand Delattre ; Secrétaire, M. Henri Everwyn, conseillers municipaux ; Trésorier, M. Eugène Lemire.

Destinée tragique

FUSILLÉ EN 1914, PAR LES ALLEMANDS, UN REPRÉSENTANT DE COMMERCE VIENT D'ÊTRE CARBONISÉ DANS UN ACCIDENT D'AUTO.

Le 2 août 1914, le jeune Edmond Augier, de la classe 1913, s'engageait pour la durée de la guerre au 2e chasseurs à cheval à Pontivy.

Envoyé aussitôt aux armées, il faisait partie, le 24 août, d'une patrouille qui échangea des coups de carabine avec des uhlans et un groupe de lantassins allemands. Son cheval fut tué. Il abattit un cavalier d'un coup de feu et fut fait prisonnier.

Le lendemain, le convoi de prisonniers dont il faisait partie croisa un groupe de huit prisonniers français encadrés par des soldats du 33e régiment d'infanterie prussienne.

Augier fut jeté au milieu des malheureux qui furent placés sur le bas-côté de la route et fusillés aussitôt.

Tous furent tués sauf Augier qui fut percé de huit balles : quatre dans le bras droit, trois dans la jambe gauche, une dans le côté.

Le peloton d'exécution s'éloigna.

Dans la nuit, Augier reprit ses sens et il aperçut un cavalier qui passait. Il appela.

Le cavalier — un officier allemand — mit pied à terre. Il considéra un instant la scène tragique, — ce vivant, couvert de sang au milieu de ces huit cadavres — et, tirant son revolver de son étui, donna à Augier ce qu'il croyait devoir être le coup de grâce.

Augier fut ramassé trois jours plus tard par des infirmiers allemands, soigné en Belgique, transporté en Allemagne et renvoyé en France en septembre 1916 avec un convoi de grands blessés.

Libéré après l'armistice, il fut représentant de commerce et se créa une belle clientèle en province.

C'est au cours d'un déplacement professionnel que sa voiture dérapa, se jeta contre un arbre et prit feu sur une route du département de l'Ain. L'un de ses compagnons de route fut, comme lui, carbonisé. Les autres sont à l'hôpital dans un état grave...

UN PARRICIDE A ÉTÉ GUILLOTINÉ

Paul Valence, parricide de Saint-Dié, a expié son crime jeudi matin à Epinal. A 5 h. 40, M. Sadoul, procureur de la République, Me Jeanpierre, défenseur du condamné, et l'abbé Audizo, sont entrés dans la maison d'arrêt. Le procureur a réveillé Valence qui dormait profondément, et lui a annoncé que son pourvoi était rejeté. Très courageux, le condamné a refusé le verre de rhum et la cigarette qu'on lui offrait. D'un pas ferme, il a suivi l'exécuteur des hautes œuvres qui a procédé à sa toilette. Dans la tenue spéciale des parricides, pieds nus, un voile sur la tête et un peignoir sur les épaules, le condamné s'est avancé vers la guillotine. A 5 h. 30 justice était faite.

LA REINE DES ENTOLEUSES EST SOUS LES VERROUS

On a arrêté à Montmartre, une professionnelle du vol à l'entôlage, la nommée Marie Antoinette Molton, 45 ans. Cette femme, connue sous le sobriquet de la Reine des entôleuses, était sous le coup d'un mandat d'arrêt du Parquet de Marseille pour des vols importants commis par elle dans cette ville. Elle est déjà titulaire de plusieurs condamnations.

La dernière exécution capitale à Arras

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LE FILM DE L'EXECUTION

1 heure du matin. — Deux compagnies du 33e régiment d'infanterie et deux compagnies du 3e génie, sous les ordres du lieutenant-colonel du génie, prennent possession du Marché aux chevaux. Les soldats sont échelonnés le long des chaînes. On entend quelques commandements lugubres, des cliquetis effrayants d'armes. Peu de curieux.

2 heures du matin. — Le fourgon de Deibler arrive. Il s'arrête juste en face du milieu du mur de la propriété de M. Gonsseaume. Deibler examine le terrain caillouteux. Son fils commence « le déballage ».

2 heures 1/4. — On commence le montage de la sinistre machine. Il faut plus d'une demi-heure rien que pour mettre d'aplomb et à niveau les supports des montants. Le monde afflue. Le mur de la propriété Gonsseaume se garnit de grappes humaines. Il y a des groupes compacts d'hommes et de femmes aux fenêtres.

2 heures 30. — Les aides dressent les montants dont les rainures d'acier scintillent à la clarté des étoiles. Un frisson parcourt la foule qui pousse des exclamations de frayeur.

3 heures 1/4. — Le montage est terminé. La guillotine s'élève terrifiante au milieu de la place et se détache vigoureuse. Les arbres tremblent en frissonnant. Deibler essaie le déclic, trois fois le couteau tombe avec un glissement terrible qui fait frémir et se dresser les cheveux sur la tête, des femmes claquent des dents. La terrible lame est maintenant suspendue en l'air, elle ne retombera plus avec son « mouton de 43 kilos » que sur le cou de l'assassin d'Halloy. La place est noire de monde.

3 heures 30. — Deibler fait placer le panier à droite de la planche à bascule. Il monte dans le fourgon qui va vers la prison.

LE RÉVEIL DE MERGER

Merger dormait profondément quand on le réveilla pour lui annoncer le rejet de son recours en grâce. Les clefs qui ont grincé à cette heure matinale l'ont prévenu. Il se lève sur son séant, inquiet et agité. « Courage, dit M. le Substitut, voici l'heure de l'expiation. »

L'assassin d'Halloy a pâli, il a eu même une petite faiblesse mais il se remet vite. Il s'habille tranquillement. Il entend la messe célébrée par l'abbé de Foucault. Elle dura une demi-heure. Il se confesse, puis communie. Il refuse un cordial. Deibler procède à sa toilette, échancre largement le col de sa chemise, ligote fortement aux mains et aux pieds. Merger ne fait aucun mouvement de révolte ou de colère.

4 heures 25. — Merger est hissé dans le fourgon. Quatre gendarmes à cheval, sabre au clair, précèdent le lugubre cortège, quatre autres suivent. Le fourgon va au pas.

4 heures 30. — Il débouche près du buste de M. Crespel. Les têtes se découvrent.

JUSTICE EST FAITE

4 heures 35. — Le fourgon funèbre s'arrête à quatre pas de la guillotine. Merger tourne le dos à la machine. Sa pâleur est cadavérique. Entraîné par les aides il fait demi-tour, se trouve face à l'échafaud. Son regard atone rencontre le couteau. Il détourne la tête, embrasse longuement M. l'abbé de Foucault. Merger dit adieu à un gardien qui lui tapote familièrement la joue... les aides le portent, le jettent sur la planche qui bascule, le cou s'engage dans la lunette, le tout se passe rapidement sans précipitation. Deibler presse le déclic... un coup sourd qui se répercute jusqu'au plus profond de l'être. Justice est faite !

Pendant une grande minute on peut contempler ce corps décapité et sanglant. Les aides fourrent dans le panier la tête qui va rouler aux pieds du cadavre encore chaud... c'est horrible !

La dernière pensée de Merger a été pour sa pauvre mère désespérée.

Le fourgon s'éloigne au trot vers le cimetière tandis que les aides lavent la guillotine à grande eau. Elle est teintée de sang jusqu'à un mètre de hauteur. Puis ils procèdent lentement au démontage. La foule qui a frémi s'écoule lentement, émue jusqu'aux larmes. Un silence profond qui empoigne le cœur roule sur la sinistre place. Les arbres eux-mêmes semblent pétrifiés d'horreur. Aucun cri, pas de chanson. Rien !

5 heures 1/4. — Le fourgon est arrivé au cimetière, deux brigades de gendarmes qui font escorte, suivies des voitures des autorités et des journalistes. L'accès du cimetière est interdit.

Au cimetière d'Arras il n'y a pas de terrain réservé aux suppliciés.

L'inhumation est faite, non dans le premier triangle, à l'entrée de la nécropole, mais dans le carré faisant face au calvaire. Le cercueil de bois blanc est tout près. La tête est examinée par le docteur Ballue, médecin légiste. On la place entre les jambes du suppliché. La bière est fermée, le couvercle est fixé par des clous que le marteau enfonce rapidement. On a trouvé un coin perdu fort propice à côté de la chapelle gothique, dédiée à la famille Bonnet Jacquart, chapelle abandonnée et tombant en ruines, pour enterrer le cadavre mutilé.

Puisse cette exécution exercer une influence salutaire sur la bande de malandrins qui infestent le Pas-de-Calais et qui, depuis cinq ans, n'ont pas commis moins de quatorze crimes sur des personnes vivant seules et plus souvent âgées de plus de soixante-cinq ans.

Ainsi se termine la page d'histoire locale que nous avons eu la curiosité d'ouvrir à la date du 14 mai 1891, date de la dernière exécution capitale qui ait eu lieu à Arras où chacun souhaite ne pas voir de sitôt l'échafaud.

A. TROGNON.

UN PHARMACIEN DONNA DE LA « MORT AUX RATS » A UN MALADE

Le Tribunal correctionnel de Reims a condamné à six mois de prison et à 157.000 francs de dommages-intérêts, un pharmacien, M. Samson, 59 ans, qui, sur une ordonnance prescrivant à Mme Boileau, du sulfate de baryte, substitua du carbonate de baryte, dit « Mort aux rats », et qui avait ainsi provoqué la mort de la malade.

La T. S. F. à la Foire Commerciale de Lille

Nous avons déjà dit que la Foire Commerciale de Lille se trouvait assez à l'étroit sur l'Esplanade du Champ de Mars. Et ceci apparaîtra encore davantage cette année par suite de la construction d'un grand hall supplémentaire au centre de l'Esplanade, construction rendue nécessaire par les innovations apportées par le Comité de la Foire.

Le nouvel édifice est affecté aux expositions de matériel de T.S.F. dont la fabrication prend, de jour en jour, une plus grande importance. Une section sera réservée, dans ce bâtiment, aux instruments de musique.

La façade décorative de ce hall, aux harmonieuses proportions, constituera une originalité : des panneaux de toile peinte et des motifs hardis symboliseront la T.S.F. et la musique.

Conçue par le jeune et habile architecte de la Foire, M. Delaqueuche, elle sera réalisée par l'excellent décorateur M. Molière.

Avis à MM. les Exposants de la Foire Commerciale

Adressez-vous pour vos photographies, à la Photographie Industrielle, 23, rue Nationale, à Tourcoing.

Les prix du concours général agricole de Paris

Cette deuxième journée du Concours général Agricole a été presque entièrement occupée par les opérations du Jury des sections des animaux reproducteurs, animaux gras.

Le nombre des récompenses distribué a été des plus intéressants et montre la progression continue de l'élevage français.

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, est venu visiter le Concours et, durant deux longues heures, il a parcouru les différentes sections.

Voici la liste des principaux prix distribués :

Animaux reproducteurs : Espèce bovine, Race Flamande. — Prix de Championnat : Mme Lefèvre, à **Munoq** (Pas-de-Calais).

Prix d'ensemble : M. Legrand Laborius, à **Spycker** (Nord) ; M. Delsart à Croix-Caloyau (Nord).

Race bleue du Nord. — Prix du Championnat : M. Jacmain, à **Taisnières** (Nord)

Espèce Ovine : Race Mérinos. — Prix de championnat : M. Lévêque, à Montgru-Saint-Hilaire (Aisne).

Prix d'ensemble : M. Levêque.

Deux victimes de l'explosion d'une grenade à Feuchy

M. Hermant Santerre, 39 ans, chef cantonnier au chemin de fer du Nord, demeurant à Feuchy, rue d'En-Haut, était occupé à l'entretien des voies avec son équipe, composée des ouvriers Louis Maltrepierre, 30 ans ; Ferdinant Vaast, 30 ans, tous deux demeurant à Rœux et François Gacquière, de Pelves.

L'équipe se trouvait à ce moment, vers 10 heures 30, sur le territoire de Feuchy, entre les gares d'Arras et Rœux, au kilomètre 197 k. 460, quand arriva l'express Paris-Lille, le train 309, venant d'Arras. A peine la locomotive venait-elle de passer que des herbes sèches s'enflammèrent sur le talus de gauche puis, tout à coup, une explosion retentit. Le cantonnier Maltrepierre s'affaissa soudain, tandis que Gacquière s'enfuyait à travers la voie ; leur chef, Santerre et l'employé Vaast, qui s'étaient séparés du groupe pour prendre l'accotement opposé, portèrent secours à leur camarade et le transportèrent à la maison du garde-barrière, du passage à niveau 86. On coucha la victime sur un lit, où elle ne tarda pas à expirer, ayant au côté droit de la tête une grave blessure, ainsi qu'à la poitrine et à l'abdomen. Gacquière, plus heureux, s'en tira avec des blessures au bras droit. On le reconduisit à Pelves, puis on le dirigea sur l'Hôpital Saint-Jean, à Arras.

M. Charles Thuillier, chef de district de la Compagnie, à Vitry, se rendit sur les lieux de l'accident pour faire les constatations d'usage. Elles révélèrent qu'un engin de guerre, probablement une grenade, chauffée par l'herbe enflammée, fit explosion. On suppose qu'une flammèche lancée par la locomotive du train 309 détermina l'incendie du talus, qui porte encore la trace noirâtre d'herbe brûlée.

Les gendarmes Defrenne et Follot, de la brigade de Vilry, ont été chargés de l'enquête. M. le docteur Béhague, médecin de la Compagnie, a soigné le blessé et constaté le décès du malheureux cantonnier.

M. Boulant, inspecteur du contrôle, en gare d'Arras, s'est rendu à Feuchy, afin d'enquêter et pour rechercher si les ouvriers qui auraient pu lumer au travail, n'auraient pas mis le feu par mégarde au talus.

Maltrepierre, qui est né à Diéval, le 11 novembre 1898, laisse une veuve et deux enfants.

La dette de la Roumanie envers la France ramenée à 175 millions

M. Bratiano, président du Conseil, a fait devant les groupes de la majorité parlementaire un exposé de la situation politique, puis il a déclaré qu'il avait reçu un télégramme relatif au règlement des dettes de guerre de la Roumanie envers la France. La totalité de cette dette a été ramenée de 500 millions à 175 millions, grâce au concours de M. Poincaré, à qui M. Bratiano exprime ses remerciements.

LA FIN TRAGIQUE DE TREIZE TOURISTES

On sait que treize touristes avaient disparu à la suite d'un accident de montagne dans la région de Sonneblick (Autriche).

A 10 heures du matin, douze cadavres avaient été retirés.

Le treizième touriste est toujours manquant.

Roubaix

BUREAUX : 15, Rue de la Gare Téléph. 9-51. — BUREAU DE VENTE : 78 Grande Rue.

Les Opinions de Séraphin

Symbolisme

Les peuples, dit-on, ont besoin d'une mystique. Un idéal doit donner des ailes au lourd matérialisme et épais. Une poésie délicate et subtile est indispensable pour voiler le prosaïsme disgracieux et inélégant qui est, hélas ! le fonds même de notre existence pratique.

Et cela n'est pas nouveau. De tout temps, et plus peut-être autrefois qu'en ces jours de réalisme, la parole du grand Juif de la Judée eut un sens : « L'homme ne vit pas seulement de pain ».

Sans doute, une autre philosophie, plus près de la nature, a affirmé, en une formule rigoureuse, qu'il fallait vivre d'abord ensuite philosopher. Mais ces écoles, aussi diverses que divertissantes, n'ont pu faire mieux que d'adopter pour concrétiser ses symboles, des objets matériels. Car toutes ont usé et abusé du symbolisme.

Et nous continuons.

Il est charmant de constater l'attention bienveillante de l'Administration, en ce qui concerne le pain. Le pain est un objet matériel. Mais c'est un symbole ! Il représente l'aliment du pauvre, l'effort auguste du semeur. Le moulin qui chante, le ruisseau qui l'anime et la gaie romance du nutron.

C'est la terre en effort. C'est la moisson blonde. C'est le triomphe du labeur. Et c'est la vie !

Aussi, attention, on ne badine pas avec ces choses augustes !

Des commissions se réunissent, solennelles et dignes. Elles ont la majesté qui convient aux décisions sacrées. Elles discutent, elles examinent, et M. le Préfet prend un arrêté.

« Le pain à Paris et dans la Seine est fixé à 2 fr. 40 »

Quelques jours après, c'est dans le Nord, puis dans toute la France.

Quatre-vingt-dix commissions, quatre-vingt-dix préfets se donnent un mal du diable à déterminer, ainsi plusieurs fois par mois, le prix du pain. Notez qu'il s'agit d'un sou d'augmentation ou de diminution. Pour un sou, en ce siècle de vie chère, voilà tout le travail fastidieux qu'il faut accomplir, en ce qui concerne le prix du pain ! Puissance du symbolisme et de la mystique !

Quand on voit la valse des prix, en ce qui concerne la chaussure, le vêtement, le loyer, l'alimentation en général, on croit rêver en lisant l'arrêté préfectoral fixant à un sou plus cher ou meilleur marché le prix du pain.

Auguste Comte a pu écrire que l'Histoire était un perpétuel recommencement, et ce grand facétieux qu'était Alphonse Karr, je crois, « plus ça change, plus c'est la même chose ».

Il semblerait qu'ils aient raison plus que jamais, raison avec Jaurès, disant dans un discours à un brillant académicien : « L'arbre vous empêche de voir la forêt ! » Le nain, qui arrache tant d'arrêtés à l'Administration préfectorale, a empêché de voir que la vie est toujours chère. Et cependant. E. B.

ONDULATION PERMANENTE

Une DÉMONSTRATION de l'appareil EUGÈNE sera faite par des spécialistes parisiens le Lundi 26 Mars à 2 h. 30, au 1er étage du Bar de l'Echo du Nord, Grand'Place, sous les auspices de

LA PARFUMERIE DEROUBAIX

4, Rue des Mannellers, à LILLE

Toutes les coiffeuses et coiffeurs y sont conviés. 30875

ARRESTATION

La gendarmerie de Roubaix a procédé, hier, à l'arrestation de Jean-Baptiste Vanrenst, 33 ans, demeurant rue de Choiseul, condamné à un mois de prison pour abandon de famille. Cette condamnation avait été prononcée par le Tribunal correctionnel de Lille.

Vanrenst a été écroué.

LE CONCERT DE GALA DE LA « PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN » ET DES « MÉLOMANES ROUBAISIENS ».

Ce fut une très brillante manifestation artistique que celle offerte mardi soir, salle du Casino-Théâtre, par la Philarmonique du Jean Ghislain et les Mélomanes Roubaisiens. Beaucoup de monde et grand succès.

D'abord l'extrême variété du programme, qui le fit abondant sans l'alourdir. Ensuite la qualité des artistes, enfin un ensemble parfait.

Notons de suite, les grands progrès de la Philarmonique du Jean Ghislain. Son jeune chef M. H. Nys, pétri de qualités, conduit cette Association vers la perfection. Et ce fut vraiment plaisir de l'entendre exécuter avec talent, expression et sentiment « Mireille », de Gounod, les « deux Pigeons », de Messager.

Très en progrès, aussi, les Mélomanes Roubaisiens. L'empreinte du nouveau chef, M. G. Bauwens, se fait sentir. Energique, compétent, distingué, il a conduit remarquablement le chœur très difficile et brillamment enlevé, de Gevaert « Les Emigrants Irlandais ».

Le public a chaudement complimenté les deux sociétés si intéressantes, si pleines d'avenir. Nous y joignons nos compliments.

Nous avons savouré la fraîcheur de la voix de Mlle Goethals, dans des « Noces de Jeannette » et la « Volière ». Le jeune et déjà brillant artiste qu'est M. Robert Barbe a glané de nouveaux succès par une exécution charmante d'un air pour flûte des « Diamants de la Couronne ».

Faille, pure et bien timbrée, la voix de ténor de M. H. Lefebvre s'est douée d'une « Elégie » et de « Mon dernier Noël » avec accompagnement de violon par l'auteur, M. Delaère.

M. Dubois, baryton, solo des « Criks-Sioks » a interprété parfaitement un air de Henri VIII et « Maître Wolfram ».

Très goûté, très applaudi, bissé même, le septuor de la « Veuve Joyeuse » par les sept frères Delay.

MM. Gaspard, Descamps et Nick Lair, avec le talent qu'on leur connaît obtinrent un vif succès auprès du public égayé.

Le premier acte des « Mousquetaires au Couvent » fut tout simplement splendide. M. Darmand, ter comique de Théâtre de Tourcoing, y tint le rôle de Brédaine. L'orchestre dirigé par M. Bauwens, les chœurs y ont été parfaits. A souligner le talent particulier de Mlle Defives (Simone), Lefebvre (Gontran), Brissac (L. Notte). Les autres rôles furent très bien tenus. Un bon point aux Mélomanes.

Les dames du corps de ballet du Casino-Théâtre, durent, tant fut grand leur succès, récidiver.

Et terminons par des félicitations très vives à Mlle Renée Lecomte qui tint avec beaucoup de talent, le piano d'accompagnement.

Elle souleva, du reste, en collaboration avec Mlle X..., l'enthousiasme de la salle, par une exécution très brillante d'un Duetino de Saint-Saëns.

Encore une fois, très charmante soirée dont nous complimentons les organisateurs et les deux Association « La Philarmonique du Jean Ghislain » et les « Mélomanes Roubaisiens ».

Bock Meyerbeer LE PLUS..... ....APPÉTISSANT

CASINO-THEATRE

Samedi, dimanche et lundi prochains, grandes représentations du triomphal succès Les 28 Jours de Clairette », opérette en 4 actes de MM. H. Raymond et A. Mars, musique de Victor Roger

La location est ouverte 12, place de la Liberté. Tél. 13-14.

Sociétés et comités

LA FÊTE TRAVESTIE DE L'AMICALE DES ARTS. — La grande fête parée et travestie que l'Amicale des Arts offre annuellement à ses membres et à leur famille aura lieu cette année le samedi 31 courant, à 20 h. 30, dans la grande Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. Cette fois encore, la Grande Fanfare de Roubaix s'est alliée à notre importante Association.

Le cadre merveilleux de la salle, les dispositions méticuleuses prises pour l'organisation, feront que cette fête sera extrêmement brillante et les nombreux travestis qui se proposent d'y assister, sont certains d'y rencontrer le grand succès. Des distributions d'objets de cotillon, sachets parfumés, ballons, etc..., viendront y semer l'animation la plus joyeuse. Un jazz de tout premier ordre. Jouera les danses les plus modernes.

L'entrée se fera sur présentation de l'invitation. Les Amicalistes auront à présenter la carte 1928. Les cartes non distribuées seront au contrôle à la disposition des intéressés. Les nouvelles adhésions seront prises à l'entrée.

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi, à 20 heures précises, répétition générale du programme pour le concert du 8 avril à Croix ; instructions pour la soirée de famille du samedi 31 mars. A 9 h. 15, réunion de commission.

THEATRE POPULAIRE. — Ce soir, à 20 h. précises, assemblée générale pour les sociétaires et membres du personnel. Ordre du jour très important. Prière d'être exact.

LE BAL DE LA FANFARE « LA PAIX ». — C'est demain soir samedi, qu'aura lieu à 21 h., salle des fêtes de la rue de l'Hospice, le bal annuel de la Fanfare « La Paix ». Le réputé orchestre « Les Sourianis du Fresnoy » sous la direction de M. Gaston Planquelle y donnera toutes les danses anciennes et modernes. Aussi, il y aura foule pour assister à cette belle soirée qui se terminera par une magnifique tombola gratuite entre tous les détenteurs de carnets de bal et à laquelle de nombreux lots de belle valeur seront attribués.

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DU FONTENOY. — Vendredi 23 courant, à 19 h. 30, chez M. Ignace Chalo, 202, rue du Fontenoy, réunion du Comité, réception de nouveaux membres.

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Ce soir vendredi 23 mars à 19 h. 30, Salle du Foyer d'Education Ouvrière, réunion pour tous les footballers. Des instructions seront données sur le déplacement à Mouscron.

Casino-théâtre 50, Grande Rue Roubaix

La saison d'opérette touche à son terme. La Direction veut la terminer avec éclat. Elle fera représenter samedi 23 mars, dimanche 24 (matinée et soirée), la pétillante, amusante et gaie opérette

LES 28 JOURS DE CLAIRETTE

Un soin tout spécial a présidé à sa préparation. Et cela nous promet quatre belles représentations.

Louer ses places est une bonne précaution.

12, Place de la Liberté. — Tél. 13-14.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Léon Verrax, avenue Linné, 16. — Maria Bonte, rue Jules Guesde, c. St-Joseph, 20. — Geneviève Polié, boulevard de Cambrai, 60. — Robert Vermeulen, rue de Leers, 205. — Gilberte Dancette, boulevard de Metz, 2. — Lucien Werbrouck, rue Ste-Thérèse, 56, c. Florin, 11. — Roger Libbrecht, rue St-Joseph, 10. — Odette Vanhecke, rue Jules Guesde, 218, c. Mullier, 6. — Marie Lewandowska, rue Lacroix, 221. — Marguerite Vandermeersch, rue Marie Buisine, 70. — Germaine Horreaux, rue Archimède, 97.

Publications. — Charles Bauwens, ébéniste et Marguerite Mabile, femme de chambre. — Marcel Poutriniez, ajusteur et Marie Lavallée, étirageuse. — Jules Cauchy, négociant et Antoinette Cornille, s. p. — Louis Aleksiak, houilleur et Louise Cioholaz, ménagère.

Décès. — Joseph Mulnard, 63 ans, rue des Filatures, 77. — Ivan Frey, 5 mois, rue Watt, c. Six, 44. — Lucienne Depontieu, 23 ans, rue Estaing, 22. — Henri Vandekerkhove, 4 ans, rue Voltaire, 159. — Maria Morbel, 54 ans, rue Daubenton, 104. — Jeanne Vandernaegen, 16 ans, rue St-Jean, 52. — Rosalie Vanhulle, 4 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Jules Bouche, 82 ans, rue de Blanchemaille, 37.

DERNIÈRE HEURE

La grève d'Halluin

La journée d'hier a été calme à Halluin. Des affiches ont été apposées en ville au sujet de la manifestation de samedi prochain organisée par les syndicats unitaires. Elles convient les ouvriers d'Halluin, Menin, Bonegq, Bousbecques, Linselles, Tourcoing, Roubaix, Marcq-en-Barœul à assister à la dite manifestation. Le rassemblement aura lieu à 4 h. 30 à la Maison du Peuple. Le cortège se disloquera rue Emile-Zola, et se reformera rue de Mouveron à Menin. Un meeting public et contradictoire aura lieu alors, rue de la Lys, à Menin près de la Frontière.

LES SYNDICATS LIBRES CONTRE LA GRÈVE GÉNÉRALE

Ainsi que nous l'avons relaté, mercredi soir eut lieu à la Maison des Syndicats libres à Halluin, une assemblée générale professionnelle.

Un ordre du jour fut voté, dont voici les principaux passages :

« Les syndiqués libres d'Halluin-Menin, réunis en masse à leur siège, rue des Ecoles, ont pris acte une fois de plus des menaces de grève générale des dirigeants unitaires.

» Ils déclarent s'opposer de toutes leurs forces à une grève générale absolument injustifiée, le jour où elle serait décidée, et marqueront par le travail général dans toutes les usines la libération définitive d'Halluin-Ouvrier ».

CONDAMNÉ AU BAGNE A PERPÉTUITÉ

Hier la Cour d'assises de Versailles a jugé le nommé Dumec, 38 ans, chaudronnier, vivant aux crochets de son amie, Françoise Juez.

Le 21 septembre dernier, dans l'après-midi, Dumec eut une discussion avec un nommé Grondin, qu'il blessa d'une balle de revolver à la jambe dans le parc de Saint-Cloud. Puis, Dumec, rentrant dans un débit, tenu par M. Bignon, 152, Grand'Rue, à Sèvres, prit à partie le débitant, qui, menacé, sortit son revolver. Dumec en fit autant et les deux hommes tirèrent plusieurs coups de feu. Ils ne cessèrent la fusillade qu'après avoir épuisé complètement les balles de leur arme.

M. Bignon, atteint d'une balle au foie, fut transporté à l'hôpital de Boulogne, où il succombait quelques jours après.

Pour ces faits, la Cour d'assises a condamné Dumec aux travaux forcés à perpétuité.

La Suisse a ratifié l'accord commercial avec la France

On mande de Berne que le Conseil National a ratifié à l'unanimité, sauf quelques abstentions, l'accord commercial avec la France.

MISS MACKAY ÉTAIT SEULE AVEC HINCHCLIFFE

On s'était ému ces jours derniers, à Londres, de la disparition de Miss Ries, une amie de Miss Mackay, depuis le départ de l'« Endeavour ». Certains avaient même émis l'hypothèse que deux passagères avaient pu accompagner Hinchcliffe.

Le mystère est aujourd'hui éclairci. Miss Ries a fait parvenir à la presse une note où elle déclare que, liée à Miss Mackay par une très grande amitié, elle avait éprouvé de son départ et de son tragique destin une si grande peine qu'avec l'assentiment de sa famille, elle s'était réfugiée temporairement dans une retraite qu'elle désire tenir secrète et où elle espère qu'on la laissera en paix avec sa douleur.

MISE AU POINT AU SUJET DE LA STABILISATION DU FRANC

Contrairement à certaines informations américaines, les représentants de la Banque de France, MM. Rist et Quesnay, actuellement à New-York, n'ont eu aucune conversation concernant la stabilisation du franc. En outre, l'or renvoyé à la Banque de France provient non d'achats récents, mais de dépôts constitués depuis plusieurs mois.

RENTRÉE DE L'ESPAGNE A LA S. D. N.

Hier, à Genève, le membre espagnol de la commission pour la protection de l'enfance, a annoncé officiellement que son gouvernement avait décidé de poursuivre sa collaboration à la S.D.N.

Cette nouvelle de la rentrée de l'Espagne dans la S.D.N. a provoqué une très favorable impression.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

LE 110e R. I. A BATTU LE 158e R. I. PAR 2 A 0

Hier, au stade de la Maire, à Reims, dans un match comptant pour la demi-finale du championnat de France militaire, le 110e régiment d'infanterie (DUNKERQUE-CALAIS-BOULOGNE) champion du 1er Corps d'armée, a battu par deux buts à zéro, l'équipe du 158e régiment d'infanterie (Strasbourg), champion de France.

Irritation de la Peau

La Pommade Cadum calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau, et assure des nuits de sommeil paisible aux personnes souffrant depuis des années d'affections cutanées. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes.

FEUILLETON DU 23 MARS 1928. — N° 61

— Mais si, cependant, un jour ou l'autre, la police, mise sur la voie par un indice quelconque, envahissait votre villa, on nous trouverait forcément ici... avait dit Jean Jocquelet à Tods...

— Vous... ou vos cadavres ! avait répondu Tods...

Yves-le-Rouge, dans l'association, avait été nommé cuisinier ayant servi jadis comme aide cuistot dans un bataillon d'infanterie légère, en Afrique.

Il ne connaissait guère que le bouilli et le rôti, salait et poivrait à tort et à travers et transformait tous les légumes en purée ou en salade... il en résultait quelque monotonie dans la préparation des menus. Et tous les jours, le cuistot improvisé était traité de Turc à Maure par Bonnel, qui, en sa qualité de chauffeur, était gourmand de bonne cuisine et savait, en gourmet, apprécier un bon vin... Quand Yves-le-Rouge, en avait assez des récriminations de Bonnel, on mangeait pendant quelques jours des conserves... Mais, à ce régime, les estomacs protestaient... et Yves-le-Rouge, las du veau à la gelée et du jambon en boîtes, était le premier à retourner devant son « piano ».

— Savez-vous faire la cuisine ? demanda un jour Juana Juarez à Alyse Jocquelet.

— Mais oui ! dit Alyse. Et mon frère aussi sait tenir la queue de la poêle. Il a rapporté de Russie, d'Espagne, d'Amérique, de Hongrie, de Turquie, des recettes excellentes...

— Cela vous amuserait-il de faire de temps à autre un bon plat ?

— Certainement, oui...

Juana Juarez, brusquement, s'empara des mains d'Alyse Jocquelet et les regarda de près.

— Ce ne sont pas là des mains de femme accoutumées à faire de la cuisine, dit-elle.

— Elles la laissaient cependant... Jean déjeunait toujours chez nous et c'était moi qui préparais le déjeuner... Vous me donnerez Julot comme aide.

— Je vais proposer cela aux camarades.

La proposition, comme bien on pense, fut agréée par les bandits... Et le lendemain même l'apparition d'un magnifique goulasch à la hongroise et d'un chou-fleur à la polonaise fut saluée de trépignements de joie...

Du coup, la situation des prisonniers devint bien meilleure... On les surveillait moins étroitement, on ne les brutalisait pas. Quand le crépuscule venait, on les autorisait à sortir dans le jardin potager, derrière la villa.

Peu à peu, Juana Juarez se rapprocha d'Alyse Jocquelet. La foi profonde qui illuminait l'âme, le cœur et l'esprit de la jeune fille, la conviction qu'elle témoignait en tout temps que jamais l'enfer ne prévaudrait contre le ciel, avaient éveillé dans le subconscient de la superstitieuse métisse quelque chose qui ressemblait à du remords et à de la terreur... Elle tutoyait Alyse, mais jamais elle n'adressait la parole à Arabella O'Nelly...

— Ecoute, dit-elle un jour à la jeune fille : Je ne sais pas encore si je t'aime ou si je te déteste... Mais les cartes disent que tu dois triompher de moi et tu as dans la main droite la croix de victoire... Si je le voulais, cependant, dès demain je te ferais sangloter de peur et de désespoir, et je te verrais te traîner à mes pieds... Mais quand je pense à te faire du mal — j'y ai pensé souvent — il me semble que j'ai la fièvre, je glace et je brûle à la fois... Et quand je pense à te faire du bien... il me semble que mon cœur s'épanouit en moi, comme un buisson de fleurs. Cela, je ne l'ai jamais éprouvé... C'est la Madone, j'en suis certaine, qui te garde et qui le veut pure... Et je sais que je dois te protéger... Et je te protégerai tant que je le pourrai. Je te donnerais bien un stylet empoisonné, pour te défendre contre Yves... Mais saurais-tu seulement lever le bras pour tuer un homme...

La pâleur, le tremblement qui, à ces paroles, marquèrent, chez Alyse Jocquelet, l'émotion la plus profonde, firent sourire la métisse.

Elle attira la jeune fille à elle, la baisa sur les cheveux et murmura :

— Petit cœur d'ange ! Tu n'as jamais eu de ces pensées-là... Tu ne sais pas ce qu'est le désir d'un homme ivre d'amour... Tu n'as pas été marquée par celui qui t'aime...

« Aimes-tu un homme, seulement ?

De très pâle, Alyse Jocquelet devint vermeille.

La métisse sourit devant cet aveu muet et elle mit la main sur le sein gauche de la jeune fille

— Ton cœur bat plus vite, dit-elle. Garde ton amour et ton secret. Je ne suis qu'une « guapa ». Je n'ai cependant jamais aimé qu'